

15.06.09 : Entretien éducatif JMC, entretien mère BM

J'arrive au service pour assister à l'entretien éducatif avec Jean-Marie et sa mère, suite à sa sortie du CEF vendredi dernier. Nous ne nous sommes jamais rencontrés. Les messages laissés sur le portable de sa mère n'ont jamais eu de réponse. Je trouve Véro dans son bureau, elle me dit qu'elle n'a pas eu le temps de préparer l'entretien le matin comme prévu. Elle est en retard, Jean-Marie et sa mère sont arrivés à l'heure, il est 9h10 et nous sommes dans son bureau. Elle rassemble ses affaires, nous allons saluer Jean-Marie et sa mère dans la salle d'attente, Véro me présente en deux mots, nous convenons de poursuivre les présentations dans la salle d'entretien.

Entretien éducatif avec JMC

Nous entrons dans la salle d'entretien. Jean-Marie est habillé en jogging, un bas de jogging de marque Nike, bleu foncé, un sac-banane noir, une veste Adidas noir fermé jusqu'au col. Il porte des bijoux (une bague, un ou des bracelets, un diamant à l'oreille, tous d'une couleur argentée). Il a les cheveux courts, sera assez souriant pendant l'entretien. Il adoptera une posture relativement immobile, assez droite, les bras croisés sur la table. Sur une heure d'entretien, il y a quelques moments où il se frotte les yeux, sans pour autant voir apparaître de larmes (mais on sent que les échanges « le remuent »). Sa mère est une femme d'une quarantaine d'années, elle a les cheveux longs, teints, attachés avec une queue de cheval, des lunettes, le visage assez marqué. Elle est en baskets de couleur, porte un bas de jogging entre bleu et gris, un pull vert et un manteau rouge. Elle a les ongles assez longs,

Je me présente, en expliquant que je suis sociologue, je travaille à l'université de Poitiers et je fais une recherche sur la justice des mineurs, sur les parcours de quelques jeunes qui ont été confrontés à la justice. J'explique que mon intérêt est d'avoir le témoignage de jeunes et de familles qui ont connu la justice, pour ne pas seulement avoir le point de vue de l'institution. J'explique à Jean-Marie que par exemple je souhaitais comprendre le fonctionnement d'un CEF, la manière dont lui l'avait vécu. Ça le fait sourire. Je leur donne les garanties en explicitant : anonymat, confidentialité et libre adhésion. J'explique ensuite l'usage du dictaphone. Je leur pose la question de savoir s'ils sont d'accord. Jean-Marie me répond « j'm'en fous moi ! », sa mère me dit que c'est bon. Je les remercie.

Cf. enregistrement

Nous fixons un rendez-vous avec Madame Prévaut au mercredi 24 juin, à 14 heures, dans le service. Je la remercie. Véro est pressée elle doit partir chercher un jeune dans le canton de Chouiron, elle salue Madame Prévaut. Elle me demande si j'ai 2 minutes avec qu'elle parte, nous entrons dans son bureau. Elle commence par me faire une remarque sur l'odeur très forte de la mère et du garçon en me demandant si ça ne m'a pas trop gêné. Je lui réponds un peu évasivement que non, j'ai bien senti mais je ne suis pas très sensible. Elle me dit qu'elle a un odorat très développé. Elle m'explique qu'elle porte toujours un foulard pour filtrer un peu l'odeur, et qu'à une époque elle avait une petite gomme qui sentait bon et qu'elle pouvait se mettre sous les narines. « Vue l'odeur, c'est une mesure qui devrait compter double », dit-elle en rigolant. Elle me dit qu'elle n' imagine même pas comment ça doit être chez eux. « Madame, t'as vu ses ongles ? Et elle veut travailler dans la restauration. »

Je lui dis que j'avais trouvé Jean-Marie relativement immobile et concentré par rapport à d'autres jeunes que j'avais observé en entretien. Elle me répond qu'en même temps, « il ne fait que ça ! », et précise qu'il « y a eu du travail de fait ». Elle m'explique qu'au début Jean-Marie n'arrive même pas à tenir dans la même pièce qu'un adulte, fermée, assez petite. La première étape, c'était qu'il accepte le principe de l'entretien, quitte à rester debout. Elle me dit qu'il marchait d'un bout à l'autre de la pièce. Puis petit à petit il a réussi à s'asseoir, et à être de plus en plus dans l'échange.

Je lui explique que je n'ai pas voulu en parler pendant l'entretien, mais que pour les deux jours de rendez-vous chez le dentiste, je pouvais me rendre disponible et l'accompagner, quand je voyais la galère que ça pouvait être en transport en commun. Je lui explique que je suis membre d'une association de solidarité et de soutien aux sortants de prison sur Plion, et qu'on faisait ce type de dépannage, pour des rendez-vous importants, quand les personnes dépendaient toujours des services publics, et que c'était trop compliqué, on se proposait de les accompagner en voiture. Elle me dit que ça pouvait être une option, mais qu'elle préfère voir comment ils peuvent s'arranger avec leur ressources en premier lieu. « C'est des gens ils ont eu l'habitude du placement où tout était pris en charge, il faut pas qu'il soit dans l'assistanat ». Je lui dis qu'il y a toujours cette option, elle me répond qu'elle verra au prochain entretien de Jean-Marie lundi prochain, les démarches qu'il aura faites. Elle voit à travers sa fenêtre que Jean-Marie est sorti du bureau de Laurent. « Attends je vais dire au revoir à Jean-Marie.

Nous sortons du bureau, saluons Jean-Marie. Je lui dis également qu'on pourra « se caler un moment ». Je lui demande s'il préfère que ce soit à son domicile ou à l'extérieur, il me répond qu'il préfère à l'extérieur. Je lui dis que je l'appellerai. Ils sortent du service.

Laurent et Véro se regardent, Laurent se pince le nez pour signifier l'odeur, en riant. Je passe dans le bureau de Laurent pour lui en demander plus sur la raison pour laquelle il connaît Jean-Marie. Il m'explique qu'il l'a suivi dans le cadre d'une mesure de réparation au départ. Il me fait une remarque sur l'odeur également, me demande mon avis. Je lui réponds que j'ai pas été très gêné. Je lui explique que je suis plus dérangé quand je fais un entretien au domicile par exemple et que la personne a vaporisé toute sa pièce juste avant, dans ce cas j'ai plus l'impression d'asphyxier un peu. Il essaie de qualifier cette odeur, « de chien mouillé ». Il se demande comment ça doit être chez eux. Je lui pose des questions sur cette mesure de réparation. Il me répond qu'il n'avait pas pu aller jusqu'où il voulait à cette époque, mais que cette première rencontre « avait permis d'établir un lien de confiance avec l'UEMO ». Le rapport de la mesure de réparation avait été plutôt mauvais, mais il y avait au moins eu ça. Il m'explique qu'il n'avait pas « souhaité poursuivre avec lui », « l'odeur c'est bête mais ça joue, bon y avait pas que ça ». Il me dit qu'il a discuté avec lui rapidement de ses problèmes avec l'écriture (il s'en rappelait), il lui a dit qu'il avait toujours beaucoup de difficulté, il n'arrivait pas à écrire. Laurent lui a demandé si ça avait un lien avec le fait de tenir un crayon. Je ne vois pas trop le lien, il m'explique que comme il avait été victime de viol, qu'il avait connu des affaires à caractère sexuel, il avait fait ce lien avec le crayon, sans expliciter ou insister plus que ça. Jean-Marie lui a répondu en souriant qu'il avait en effet un problème avec le crayon, mais sans en dire plus. « J'ai pas creusé, voilà, c'était juste comme ça ».

Je retourne au bureau, mais reviens pour demander si je pouvais me permettre d'occuper une salle pour un entretien dans le service. Véro me dit qu'il n'y a aucun problème bien sûr, mais qu'il ne faut pas que je le fasse avec tous mes entretiens. Je lui réponds que c'était la première fois que j'avais ce type de demande. « C'est un signe qu'ils ne veulent pas que tu vois leur domicile ».

[...]

Je passe dans le couloir, j'entends Laurent qui doit téléphoner aux parents de Tonio, il leur pose des questions par rapport à l'audience prévue pour Tonio le mercredi qui vient. « J'espère que les victimes seront là. » Il prend des renseignements sur l'avocat, demande s'il est prévu qu'ils se rencontrent, etc. « Il vaudra mieux y être vers 9h, 9h15 ».

Pause midi

Ce midi, nous mangeons dans la petite salle d'entretien, la salle de pause étant prise pour une réunion. Six agents du service partent en formation obligatoire cet après-midi sur Plion et mangent plus tôt. Nous mangeons un peu serrés dans cette salle avec Laurent, Anne, Karine, Jeanne (qui m'a demandé de lui prendre deux baguettes de pain en prenant mon sandwich), Rachel et Véro qui arrive un peu plus tard.

Véro me demande juste avant que je rejoigne la salle si je vais sur Chouron aujourd'hui. Elle est embêtée : elle a un jeune qui passe au tribunal, et qui doit aller de Saint-Thomas-du-Val (la commune dans laquelle se trouve la MFR dans laquelle il est scolarisé) à Jalonnay. Ils ont regardé les transports en commun mais c'est très difficilement atteignable. C'est Philippe qui doit l'accompagner au tribunal pour enfant, ce qui ne la rassure pas. Pour autant, bien que ce dernier lui ait proposé de loucher sa formation, elle n'a pas voulu puisqu'elle est obligatoire pour tous les salariés. Comme je lui avais dit que j'avais un entretiens aux Fourriers, et que je rentrais sur Chouron (Saint-Thomas-du-Val se trouve entre les deux communes) et que je pouvais dépanner pour faire un transport d'une gare à la MFR ou inversement, elle me demande si je ne peux pas le ramener de Jalonnay. Je lui dis que ça ne sera pas possible puisque j'ai mon entretien à 15 heures et que je ne rentre pas sur Jalonnay entre la fin de l'entretien aux Fourriers et mon retour sur Chouron. Elle pense que ça va être galère et qu'il n'arrivera jamais au tribunal.

Ils discutent de cette formation, ne comprennent pas pourquoi il les font tous déplacés sur Plion alors qu'il suffirait de faire venir le formateur dans le service. Ils font valoir que pour une formation sécurité sur les risques d'incendie c'est important d'être formé au sein de son environnement de travail. Ils font le calcul du coût pour le service également : 3 heures de transport multipliées par le nombre d'agents. Karine explique que la DT a raisonné en termes de coût pour elle, pas pour le service. « Ils en ont rien à foutre des frais du service ». Ils trouvent le raisonnement bête, toutes les administrations étant confrontées aux mêmes difficultés financières. Tout le monde part quasiment en même temps, assez rapidement, et je me retrouve seul autour de la table, Jeanne me chambre. Ils me disent qu'il n'y aura quasiment personne dans le service cet après-midi, que je pourrai faire le secrétariat.

Retour bureau, annulation entretien mère BM

Je retourne à mon bureau pour préparer l'entretien. Je suis allé chez la mère de Benjamin pour l'entretien. Je suis arrivé à 15h05 chez elle, aux Fourriers. J'ai frappé, personne n'a répondu. Les volets étaient fermés. J'appelle sur le numéro de portable de Madame Michaud, elle décroche mais on ne s'entend pas, elle raccroche au bout de quelques secondes. Je rappelle, mais au bout de deux sonneries je suis envoyé sur le répondeur. Je laisse un message pour dire que je suis devant la maison, lui demandant si je ne m'étais pas trompé de jour. Je lui dis que je reste cinq minutes devant au cas où elle n'aurait pas entendu quand j'ai frappé à la porte. Je termine en lui disant que si elle avait oublié le rendez-vous on pouvait repousser, cela ne posait pas de problème. Elle ne me rappelle pas, je fais demi-tour et je rentre.